

1. *Débitrice:*
A. ROCHAT SA, 2053 Cernier
2. *Remarques:* Délibération sur l'homologation de concordats (LP art. 304)
Commissaire: Jaques Leitenberg, à La Chaux-de-Fonds.
Date, heure et lieu de l'audience: lundi 26 janvier 2009 à 09 h.00 au Château de Neuchâtel, salle du Tribunal.
Les opposants au concordat peuvent se présenter à l'audience pour faire valoir leurs moyens d'opposition.

Tribunal cantonal Neuchâtel
2001 Neuchâtel

(04799078)